

entrer en lutte, pour sauver nos missions ? Nous le souhaitons fortement. L'époque ne va plus être aux petits arrangements, aux petites soumissions. Nous voyons un certain nombre de cadres ulcéré.e.s par les mesures prises par Bercy. Tou.te.s ensemble pour gagner !

COMMENT VONT-ILS FAIRE ?

Déjà les règles de gestion sont en train d'être modifiées. L'affectation de tout le monde au département (et demain régionalement ?) permettra d'accompagner facilement les suppressions d'emplois et les fermetures de postes. Exemple : si la trésorerie de Le Vieux-Quivieilly ferme, eh bien pourquoi ne pas t'affecter à La-bas-les-Moulineaux ? La réduction drastique des compétences des CAP, la fin programmée du CHSCT enlèveront les principaux moyens de défense et d'action des agent.e.s contre les restructurations.

Mais cela ne suffira sans doute pas, tant les suppressions d'emplois excéderont les départs en retraite. C'est pour cette raison que certains prônent l'application de la loi Mobilité. Rappelons qu'en substance, elle consiste à proposer 3 emplois au fonctionnaire qui perd son poste (dans quel périmètre géographique et fonctionnel ? Mystère ! Mais faisons confiance à l'imagination malsaine des décideurs...). Si la personne refuse les 3 propositions, c'est la mise à disposition et éventuellement, le licenciement !

MACRON & CO nous déclarent la guerre au nom de l'idéologie du laisser-faire qui préconise l'abandon de toute forme de contrôle et de régulation. Les

trusts, les transnationales pourront ainsi imposer leurs propres règles, les litiges se régleront à coups de procès que seuls les plus aisés et puissants pourront se permettre. Rappelons-le, le chacun pour soi ne profite qu'aux puissants.

FACE À CELA, nous nous battons pour préserver nos missions essentielles pour le bon fonctionnement d'une société démocratique, nous nous battons pour préserver un service public de proximité, nous nous battons pour une politique fiscale la plus juste possible, permettant la redistribution des richesses produites, notamment en finançant des services publics partout et pour tou.te.s. C'est comme cela que nous pourrions sauver notre réseau et nos emplois.

AGISSONS !

- ➡ signons la pétition contre les nouvelles règles de gestion
- ➡ signons la pétition pour les services publics, contre Action Publique 2022
- ➡ remplissons le questionnaire pour les services publics
- ➡ discutons avec nos collègues sur la gravité de la situation
- ➡ alertons nos voisins, vos proches sur la catastrophe qui arrive
- ➡ proposons des modalités d'action pour enraciner un profond mouvement de résistance à la DGFIP
- ➡ participons aux HMI et aux AG
- ➡ tenons-nous informé.e.s et informez la CGT
- ➡ mettons nous en grève



CGT Finances Publiques
De l'Yonne

8 rue des Moreaux – 89000 AUXERRE

Contact

03 86 72 50 19

Cgt.ddfip89@dgfip.finances.gouv.fr

TOUT DOIT DISPARAÎTRE

 DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EN DANGER DE MORT !

Nous sommes à un moment inédit dans l'histoire de notre administration. **Bercy s'apprête à dynamiter l'ensemble de nos missions, l'ensemble de nos structures, et bien sûr, les emplois attendants.** Ce qui s'annonce est gravissime pour les collègues et dramatique pour la population. En effet, pour les usager.e.s, ce sera la fin de l'équité fiscale, la fin du réseau de proximité avec certains services devenant payants : la Poste se propose ainsi d'aider les contribuables à remplir leur déclaration de revenus pour 50 € par prestation !

Toutes les missions de la DGFIP sont impactées et menacées

SECTEUR PUBLIC LOCAL (SPL)

La fin définitive de la séparation ordonnateur/comptable signifie la fermeture rapide des trésoreries SPL. Déjà, Bercy préconise « l'expérimentation » d'une totale autonomie de gestion pour « certaines grandes collectivités ».

RECOUVREMENT (PRS, Trésoreries)

Avec le Prélèvement A la Source (PAS), l'avenir du recouvrement à la DGFIP est en question : la possibilité d'un service recouvrement unique avec l'URSSAF est posé, et pourquoi pas une totale externalisation. Cela reviendrait entre autres à « achever » les trésoreries.

SERVICES IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP)

La mise en place du PAS (avec, au passage, le recours à une entreprise privée pour le renseignement téléphonique) et la fin de la Taxe d'Habitation (TH) seront les motifs justifiant à diminuer par deux les effectifs. Bercy va plus loin en posant la question de l'existence même des SIP d'ici 5 à 10 ans !

MISSIONS FONCIÈRES

Pour les Centres Des Impôts Fonciers (CDIF) et Pôles de Topographie et de Gestion Cadastre (PTGC), ça sent le sapin. La cessation de la mise à jour du plan cadastral par les géomètres et leur « réorientation professionnelle » signent l'abandon probable du plan cadastral et la fin du corps des géomètres du Cadastre. La suppression de la TH et les

autres évolutions fiscales en matière de fiscalité locale (remplacement des impôts locaux par de la CSG et de la TVA ?) annoncent peut-être la mise à mort des missions foncières.

DOMAINES

Régionalisation et restructuration globale des implantations départementales, déjà un certain nombre de dossiers nous échappent, la mission dans son ensemble est menacée.

SERVICES DE PUBLICITÉ FONCIÈRE (SPF)

La feuille de route est déjà tombée : d'ici 2020, il ne doit rester qu'un SPF par département avec 50 emplois maximum. Pour la DDFIP 89, ce sont 3 structures qui doivent disparaître et avec moins d'emplois ! L'État renonce à contrôler le fichier immobilier !

CONTRÔLE FISCAL (Pôles Contrôle Expertise, Brigades Départementales de Vérification)

Si Bercy entend encore, par des mesures récentes, sauvegarder les apparences de l'activité, sur le fond c'est une réorientation profonde des métiers du contrôle vers une mission de conseil qui se profile.

La loi pour une « société de confiance », le droit à l'erreur vont encore amoindrir nos capacités de contrôle et de répression de la fraude. Dans le même temps, les vérificateurs devraient être soumis à un « suivi de compétence » qui n'est rien d'autre qu'une mise sous tutelle et, de fait, une vraie défiance envers les collègues du contrôle fiscal !

ACCUEIL

Diminution du réseau, tout internet, fin de l'accueil de proximité et physique, la généralisation des plates-formes téléphoniques et leurs privatisations, l'encaissement en numéraire transféré dans les services de la Poste (en projet), la substitution des MSAP (Maisons de Services Au Public) vont fortement impacter notre mission d'accueil des usager.e.s.

SERVICES IMPÔTS DES ENTREPRISES (SIE)

Pour l'instant, c'est le service dont on parle le moins mais l'orientation « Service aux Entreprises » explique sans doute cela. Ils seront néanmoins encore soumis à des fusions avec des missions pouvant passer à l'Urssaf.

INFORMATIQUE

Les 5 000 informaticiens de la DGFIP ont du souci à se faire. Ils ont une cible dans le dos avec en jeu le passage sous la gestion interministérielle et l'externalisation des missions.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La fin des écoles se profile : trop chères, pas assez « efficaces » mais surtout leur caractère national entre en contradiction avec une évolution interministérielle et régionalisée de la Fonction publique d'État. Elles seront « avantageusement » remplacées par de plus en plus de e-formations.

MISSIONS TRANSVERSES (RH, Paye...)

D'un côté la régionalisation, les pôles supra départementaux avancent déjà, de l'autre se profile maintenant le passage sous tutelle des préfets de région pour les questions RH.

SERVICES DE DIRECTION

Services prestataires chorus, recentralisation ? SFACT transferts vers les préfets ?

BREF

On nous annonce déjà semi officiellement la disparition de 16 à 18 000 emplois à la DGFIP d'ici 2022.

Gageons qu'à l'aune des transformations de nos métiers, la casse sociale aille beaucoup plus loin. Certain.e.s rêvent d'une DGFIP ramenée à un optimum de 50 000 emplois...

CADRES : VICTIMES OU ASSISTANT.ES BOURREAUX ?

Le tournant que va connaître la DGFIP signe d'ores et déjà la fin brutale des carrières pour les A+, du moins pour celles et ceux qui avaient encore quelques perspectives. La fonte drastique des postes comptables et autres postes de « débouchés » cumulée à la disparition sans doute rapide d'un grand nombre de postes de Direction va laisser bon nombre de nos collègues cadres sur le bord du chemin. Tout le monde ne pourra d'ailleurs pas être recasé dans d'autres administrations ou « agences comptables », gageons qu'ils seront particulièrement soumis à pression pour un départ « volontaire ». Dans ce contexte, est-ce que les chefs de services, les directeurs, feront le pas de côté pour